

CAPITALISME, PRODUCTIONS AGRICILES ET BESOINS ALIMENTAIRES :

QUELLES PERSPECTIVES FACE À L'ÉPUISEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE MINIÈRE ET FACE À L'APEX DÉMOGRAPHIQUE ?

Laurence BOUTINOT, Patrick PILLON

« [L'] avenir immédiat a des chances de ressembler au passé immédiat, et dans le passé immédiat, les changements technologiques rapides, s'effectuant dans une économie de production en masse et chez une population où la grande majorité des gens ne possède rien, ont toujours eu tendance à créer une confusion économique et sociale. »

Aldous HUXLEY ¹

« La malnutrition ne sera donc pas dépassée, même en doublant ou triplant la production alimentaire, tant qu'on ne mènera pas de politiques appropriées pour changer le statut des pauvres, qui sont ceux qui, en Amérique latine comme dans le reste du monde, souffrent de la faim. Mais si cela demande une certaine croissance économique, celle-ci n'est pas pour autant suffisante, comme l'expérience de ces trente dernières années l'a démontré : l'économie peut croître rapidement, et la pauvreté et la sous-alimentation peuvent se maintenir et même s'aggraver. »

Jacques MONCHOL ²

1. *Le meilleur des mondes* [1932], Paris, Plon, coll. « Pocket », 1977, p. 14.

La mondialisation en tant que bouleversement des conditions d'existence

Financiarisation, élimination d'agriculteurs et aggravation des situations alimentaires

Dans cette contribution, nous examinerons les impacts de la mondialisation sur la question alimentaire sénégalaise, que nous aborderons au travers des politiques publiques, de la production agricole et des configurations de marché. En 2005, le Sénégal se situe à la 155^e place – sur 175 – dans l'Indicateur annuel de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et, depuis la crise de la dette, il s'inscrit dans la catégorie internationale des économies « les moins avancées » (Raffinot, 2008 : 4, 19). À travers l'exemple de ce pays, nous verrons que ce sont les configurations sociales générées par l'ouverture au marché des pays les plus pauvres et de leurs paysanneries qui sont visées par l'analyse³, le décloisonnement des économies nationales constitué par l'ouverture étant compris en effet comme devant avant tout susciter l'accroissement des échanges commerciaux et la remise en forme des conditions d'exercice économique et politique sur des bases plus favorables aux pôles dirigeants. Nous faisons toutefois l'hypothèse que ce cadre de l'action renouvelé n'améliorera ni les situations économiques ni les situations alimentaires d'une large partie des populations mondiales, et qu'il devrait accroître leur dépendance économique et alimentaire.

Dans un contexte qui a été radicalement transformé, l'augmentation de la pauvreté, de la sous-alimentation et des inégalités de patrimoine et de revenu entre les individus et les pays est au cœur des enjeux majeurs du moment (Lautier, 2002). La réduction de la pauvreté et de la sous-alimentation s'inscrit dans les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD⁴) mais leur quantification fluctue avec des situations économiques (Salama, 1995 : 357 ; Lautier, 2002) qui sont productrices de crises spécifiques, de nature financière (Servet, 2010a : 166-168) ; le dénombrement des individus concernés est par ailleurs sujet à manipulations. Pour autant, certains aspects

2. « Croissance économique, pauvreté et malnutrition en Amérique latine », *Tricontinental* : « Famines et pénuries. La faim dans le monde et les idées reçues », n° spécial, « Petite collection Maspero », 1982, p. 33.

3. Les populations du Tiers Monde sont majoritaires : 122 nations et 4,8 milliards d'individus (Ziegler, 2005 : 128-129) sur un peu plus de 190 nations et 6 milliards d'individus. Dans la seconde moitié des années 2000, 28 millions d'agriculteurs disposent du niveau technologique du tracteur, 250 millions de celui de l'animal de trait et 1 milliard n'ont que leurs bras (Parmentier, 2009 : 20).

4. Pour les dix années qui suivent le milieu des années 1980, Pierre Salama (1995 : 342) écrit que les « facteurs explicatifs de la pauvreté sont nombreux », parmi lesquels l'inflation, son accélération et la crise économique

de la mondialisation apparaissent en pleine lumière : tout d'abord, la question de la pauvreté, remise à l'ordre du jour dans les pays centraux, figure désormais de manière primordiale partout ailleurs ⁵ (Gadrey, Jany-Catrice, 2009 : 7). Ensuite, la mondialisation constitue un processus d'exclusion massive de l'agriculture, dont relèvent les deux tiers ou les trois quarts des individus touchés par la pauvreté et la sous-alimentation (Mazoyer, 2002 : 3-4 ; Beauval, Dufumier, 2006 : 739). L'analyse nécessite cependant quelques repères.

Dans la mesure où il n'est pas de situation alimentaire et de pauvreté massive qui ne relève d'une construction sociale et de rapports de production, « il est désormais impossible de soutenir que la racine du problème de la pauvreté réside chez les pauvres eux-mêmes » (Lautier, Salama, 1995 : 254) : cette assertion est à mettre en regard des 854 millions d'individus sous-alimentés des années 1990-1992 qui servent de référence aux OMD de l'Organisation des Nations unies ; selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2006 : vi), ce chiffre n'aurait guère évolué jusqu'en 2006, mais, selon le rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, il se serait accru de 28 millions entre 1995 et 2004 (Ziegler, 2005 : 68). En effet, avec la décennie 2000, s'est ouverte une période de hausse des prix alimentaires et de difficultés d'accès à la nourriture : cette hausse, qui s'est plus particulièrement accusée en 2006 et en 2007, stimulée par des aléas climatologiques et par une spéculation accentuée par la financiarisation de l'économie ⁶ (Servet, 2010a : 65-68, 230), traduit aussi un basculement du contexte alimentaire mondial qui est fait d'une augmentation durable des besoins, et constitue un « défi à long terme » (Harder, Jung, 2008). Le Sénégal enfin, relève désormais d'un marché mondial qui rejette les protections des marchés intérieurs, comme le rappelle Jean-Michel Servet (2010a : 66, 230), en citant une analyse de Frédéric Lançon *et al.* (2004), alors que toute sécurité alimentaire autre que rhétorique doit reposer sur une production agricole intérieure (Hervieu, 1996 : 14-18). Les variations d'offre et de prix du marché sont sans ambiguïté à cet égard. Il s'agit également avec cette affirmation d'un

5. La généralisation de l'État-providence en Europe continentale a fait que « la question de la pauvreté [a perdu] son rang de problème majeur de gouvernement, pour n'être plus qu'un objet de technique de gestion sociale » évacué de l'imaginaire politique. « Mais avec le tournant libéral des années 1980, l'apparition d'un chômage durable et massif et l'apparition d'individus exclus des droits sociaux, cette logique constamment réintégratrice trouve ses limites. D'une logique centripète de réincorporation dans le champ de l'État-providence, on passe à une logique de gestion de l'exclusion sociale » (Lautier, Salama, 1995 : 251).

6. Entre février 2007 et 2008, les prix des produits alimentaires passent des indices 139 à 219 : les augmentations touchent surtout les céréales (qui vont de l'indice 152 à l'indice 281) et les produits laitiers (des indices 176 à 218). En 2008, le riz atteint son niveau le plus élevé en dix ans, le soja le sien sur 34 ans (Servet, 2010a : 66).

postulat, mais qui va à l'encontre de l'inscription de « la sécurité alimentaire » dans le marché que promeut l'hégémonie néolibérale, et plus avant, qui en récuse après d'autres la validité⁷. En effet, le mode de capitalisation financiarisé et mondialisé aggrave les aléas alimentaires pour des couches sensibles des populations mondiales⁸ (Salama, Valier, 1995), ainsi que l'illustre l'impact de la crise financière qui a secoué l'Indonésie à partir de 1996 (Gérard, 2000). Les risques encourus sont alors d'autant plus grands qu'ils se renforcent d'interventions incontrôlées des secteurs financiers ainsi que des positions dominantes des transnationales de l'agroalimentaire et du commerce de détail⁹.

Les compétitions de marché au détriment d'existences humaines

Deux points importent plus particulièrement qui s'ancrent dans la mondialisation des marchés. Le premier est qu'une plus grande proportion de la production agricole et alimentaire passe sous le contrôle des firmes transcontinentales, dans un cadre d'asymétries économiques accrues qui compromettra en bien des lieux, les capacités de production agricole autonome. Le second est que les mises en formes néolibérales ont fait entrer le marché alimentaire dans une période de tensions de prix et de difficultés d'accès qui s'inscrit dans la durée¹⁰ (Harder, Jung, 2008 ; Fan, 2010 : 1-3) :

7. En économie de marché concurrentiel, les hausses de prix, les baisses de revenu et les spéculations commerciales se transmettent : dès les années 1860, les hausses se propagent en Inde le long des voies navigables et des lignes de chemin de fer, à des distances éloignées des zones de famine. Les conditions locales ne sont plus déterminantes, et les causalités des famines sont liées au travail plutôt qu'à la production de nourriture (Durand-Dastès, 1982 : 19-20).

8. La globalisation instaure de multiples sources d'appauvrissement dont les ponctions financières sont le support essentiel (Servet, 2010a : 53, 95, 104-105). « Entre 1995 et 2005, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, le revenu des 20 % les plus pauvres ne s'est accru que de 1,5 % par an contre 1,8 % pour les autres quintiles » (Servet, 2010a : 93). « Aux États-Unis, entre 1929 et 1948, la part des revenus reçus par les 5 % de la population ayant les revenus les plus élevés était tombée du tiers à moins de 20 % pour remonter ensuite. Entre 1989 et 2000, elle est passée de 54,42 % à 57,70 %. La part de la croissance [...] allant aux salaires s'est réduite d'un dixième en un quart de siècle en tombant de 56,5 % à 51,7 % entre 1981 et 2006 » (Servet, 2010a : 114).

9. En 2004 les 500 premières transcontinentales contrôlent 52 % du produit mondial brut ; de 1999 à 2004, les réserves financières des 374 premières sociétés transcontinentales ont doublé et elles augmentent au taux de 11 % l'an depuis 2003 (Ziegler, 2005 : 16, 41-42). À la même date, une dizaine de compagnies contrôlent 40 % de la production de semences certifiées et à l'exception de la Chine, « la quasi-totalité du marché des semences transgéniques est [détenue] par seulement sept firmes transnationales : Monsanto, Aventis, Syngenta, DuPont, Dow Chemical, BASF et Bayer CropScience » (Dufumier, 2006 : 694).

10. Notamment avec le marché mondial du riz où les principaux producteurs et consommateurs se superposent et partagent les mêmes contraintes environnementales. La part de la production commercialisée y est plus faible que pour le blé et en cas de pénurie, les

les besoins augmentent, portés par les trois processus indépendants de la croissance démographique, de l'accroissement de la consommation alimentaires par tête et du surgissement de besoins agricoles autres qu'alimentaires. Aucune de ces dimensions n'est indépendante du système global et de son histoire¹¹. Les tensions alimentaires devraient encore s'accroître, avec moins d'individus aptes à leur faire face, et avec un plus grand nombre d'entre eux placés dans ce *no man's land* de l'existence où l'alimentation accapare l'essentiel des préoccupations et des revenus. Avec une quarantaine de millions de décès sur la soixantaine de millions qui s'enregistrent annuellement sur la planète, la sous-alimentation est la première cause de mortalité annuelle (Tricontinental, 1982 : 5 ; Millstone, Lang, 2003 : 12 ; Ziegler, 2005 : 118). Ce sont là morts prématurées et non accidentelles, dont la causalité s'ancre largement dans un système d'accumulation et de dépossessions de caractère éminemment mortifère¹² : en effet, et contrairement à ce qui se présente ordinairement, les questions alimentaires ne relèvent pas essentiellement de la production, mais de la politique, au besoin transfigurée en morale pour des raisons institutionnelles¹³. Les rapports sociaux sont à juger premiers pour la compréhension des situations en place, alimentaires ou non, et ces dernières ne sont pas à dissocier du partage des fruits de la croissance et des rapports sociaux qui l'organisent.

Les concurrences de marchés étant destructrices des agricultures les moins compétitives et instauratrices de dépendances alimentaires, toute mise en forme de long terme des questions alimentaires repose sur les productions nationales, et désormais sur des associations régionales, ainsi que le pose Marcel Griffon (2006) dans un état des lieux mondial. Que produit-on actuellement sur la planète et où ? Sur quelles superficies est-il encore possible de produire ou d'intensifier ? Quels continents et quelles parties de

extensions de la demande confrontent des restrictions d'offre : dès 2004, le Sénégal fait face à des hausses de prix et à des difficultés d'approvisionnement (JICA, 2006 : 3-2, 3-3).

11. La pression sur les demandes alimentaires s'accompagne de destructions de terres agricoles, de ponctions critiques d'eau, de manque de terres cultivables supplémentaires, de changement climatique et de stagnation des rendements de la Révolution verte.

12. La sous-alimentation minimise les détresses alimentaires : avec la malnutrition, les problèmes physiologiques touchent le tiers de la population mondiale, soit deux milliards sur six (Millstone, Lang, 2003 : 8). Les 2/3 des individus touchés par la pauvreté et par les insuffisances alimentaires sont des agriculteurs (Beauval, Dufumier, 2006 : 741).

13. Les analyses institutionnalisées se retranchent fréquemment derrière des approches humanistes (Lautier, 2002 : 137-141) ainsi : « Aucun être doué de conscience ne peut nier qu'il y a un impératif moral à venir en aide aux personnes qui sont dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins alimentaires [...] » (FAO, 2006 : vi) ou l'« On produit sur notre planète plus de vivres qu'il n'en faut pour la totalité de ses habitants, mais des forces politiques, économiques, écologiques et sociales rendent leur production, leur distribution et leur consommation inéquitable. *Le monde a besoin de justice alimentaire* ». (Millstone, Lang, 2003 : 8, souligné par ces auteurs.)

continent sont et seront en déficit alimentaire ? Et de combien au regard de leurs populations ? Quels pays ou sous-continentes seront à l'inverse excédentaires, et dans quelle mesure pourront-ils être un recours... ? Marcel Griffon propose une logique d'échanges complémentaires d'un continent à l'autre, pointant ainsi vers des remèdes extérieurs au marché concurrentiel. Ne pourrait-on pas en effet penser que la résolution des problèmes vitaux d'une majorité des populations mondiales appelle non pas tant une régulation — qui, en place un jour, disparaît le lendemain — que l'instauration d'une autre logique de rapports sociaux ? La même question se pose pour les tensions environnementales, avec des conséquences qui pourraient être plus drastiques encore.

Ces états des lieux et ces projections sont utiles à l'appréhension des situations de 2050, à l'arrivée à un apex démographique de 8 à 10 milliards (Collomb, 1999 : 2 ; Millstone, Lang, 2003 : 14 ; Fan, 2010 : 3). Mais les conclusions qui s'en tirent sont en partie incertaines, puisqu'elles ne sauraient tenir compte des situations politiques et sociales futures : proportions de pauvres et incertitudes des marchés, concurrences alimentaires et de biocarburant sur les produits agricoles..., ni non plus le nombre d'individus rejetés de la production ou l'état des rémunérations salariales, tous points déterminants pour l'accès à la nourriture¹⁴. Et c'est bien en cela que consiste l'un des problèmes politiques et éthiques centraux que pose un système englobant, unique dans l'histoire universelle car capable à la fois de promouvoir une faim de masse par l'économie, tout en ayant résolu la question de la faim par la production (Hervieu, 1996). Que l'origine économique de la sous-alimentation ait été de longue date identifiée et désignée, y compris à la Société des nations (Cépède *et al.*, 1983 : 3-4), ne change rien, comme il se constate.

La concurrence est un autre trait majeur du système capitaliste ; ses conséquences sont multiples, sans être pour autant nécessairement favorables aux agricultures ou à l'offre alimentaire. La survie économique des activités n'y repose pas sur les rendements, mais sur la productivité mesurée en équivalents annuels en céréales par actif (Bairoch, 1992 : 10). Des niveaux de productivité élevés vont avec des rendements relatifs plus bas, et inversement. Lorsque les rendements en blé étaient aux États-Unis de 23 quintaux à l'hectare, ils l'étaient de 50 en France : mais la « productivité dans l'agriculture nord-américaine [était] environ trois fois plus élevée que celle de l'agriculture française ». À défaut de protections douanières, la production quantitativement la plus performante se retrouvera en difficulté, alors qu'elle contribue à l'amélioration des offres alimentaires.

14. Telle est l'origine des « nouveaux pauvres », salariés qui cumulent plusieurs emplois mais demeurent sous le seuil de pauvreté ; la sous-alimentation de la fin des années 2000 est indépendante de la production alimentaire mondiale (Millstone, Lang, 2003 : 26).

Sauf retournement politique majeur, cette concurrence éliminatoire ne devrait pas favoriser les paysans parcellaires dont le maintien importe peu à un système qui ne vise pas la satisfaction des besoins – même vitaux – mais celle des demandes solvables¹⁵. Le maintien des petits producteurs n'est pas conforme aux visées d'accumulation supérieure en capital, en forces productives et en parts de marché que promeut la mondialisation : les conditions d'offre et d'accès à l'alimentation n'ayant pas changé à échéance 2050, il ne faut pas vraiment attendre des processus d'exclusion agricole qu'ils se ralentissent, et encore moins que soient mis en place des rapports sociaux aptes à satisfaire les besoins vitaux de tous¹⁶.

Mondialisation, éliminations d'agriculteurs et pertes d'autonomie agricole périphériques

De deux modes d'accumulation et de leurs conséquences agricoles

Les périodisations qui font suite à la seconde guerre mondiale ont des effets opposés sur les paysanneries. La première va des lendemains de la guerre à la crise du pétrole de 1973, qui renvoie à un affrontement sur la répartition des plus-values (Servet, 2010a : 17-18, 35-36) à laquelle la mondialisation aurait apporté une réponse. Le mode d'accumulation y est de type fordiste, centré sur l'État, et les échanges commerciaux sont internationaux ; les États-Unis commencent les distributions alimentaires et la Communauté européenne fait de même à la fin des années 1960¹⁷. Les agricultures tropicales voient le lancement de la Révolution verte pour les

15. La destruction de l'artisanat textile indien par l'industrie britannique est un exemple classique d'élimination d'une activité qui faisait vivre de nombreuses personnes, le processus ayant également eu lieu avec les soieries de Lyon (France). Destructures et déstructurations sont générales avec la colonisation, ce qui les met aux origines du sous-développement (Davis, 2006). Autre époque, autres rapports de forces, l'élimination de secteurs agricoles français peut être présentée comme posant des questions « de société » (Pisani, 2004).

16. Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le marché mondial unifié confronte une « productivité du travail agricole dans les pays dits « les moins avancés » [qui] s'établit à 46 % de celle des autres pays « en développement » et à moins de 1 % de celle des pays « développés » » ; celle de la Chine n'est qu'à 14,6 % de celle des États-Unis (Servet, 2010a : 38). Les écarts de productivité entre les agricultures étaient de 1 à 10 entre les deux guerres et sont passés de 1 à 2 000 à la fin du XX^e siècle (Bairoch, 1992 : 10-11).

17. Ces aides écoulent des surplus agricoles (Kervin, 1982 ; Beauval, Dufumier, 2006 : 741 ; FAO, 2008 : 13) et les États-Unis les intègrent à l'expansion de leur agriculture et à celle de leurs entreprises : « [Près] d'un tiers de la valeur du budget de l'aide alimentaire du principal donateur mondial est absorbé par les entreprises agroalimentaires et les compagnies de transport nationales [...] » (FAO, 2008 : 3). Les futurs marchés s'ancreront dans des populations qui auront appris grâce au programme *Food for Peace* à manger américain ou à consommer du lait en poudre danois (Kervyn, 1982 : 47-48).

céréales, oléagineux et coton, et l'économie est largement ancrée dans les territoires nationaux. Le maintien des paysanneries du Tiers Monde y est relativement assuré par le sous-développement en place : en Afrique subsaharienne, les ponctions sur le secteur agricole sont toutefois généralement fortes, l'alimentation insuffisante et le manque de terre sensible (*Tricontinental*, 1982). C'est la période durant laquelle les États-Unis lancent les « politiques de développement » dont les décennies onusiennes concourent à assurer le statut d'évidence (Servet, 2010b).

La seconde périodisation est radicalement différente : les cloisonnements en économie nationale sautent, et la compétition s'exacerbe avec ses conséquences sur les salariés les moins qualifiés et sur les agriculteurs les plus démunis qui deviennent surnuméraires. Ce qui est idéalement visé est une mise en concurrence de l'ensemble des firmes et des producteurs mondiaux, après élimination des taxes d'importation ; le capital financier domine le capital productif¹⁸, les offres d'emploi se réduisent et les employés qualifiés de la finance reçoivent des rémunérations hautement bonifiées (Servet, 2010a : 56-59). Les inégalités de revenu et de patrimoine entre individus et pour partie, entre pays, s'accroissent¹⁹, et les exclusions de producteurs et de salariés agricoles s'intensifient : les pays du Sud en fournissent les cohortes les plus larges. Si ce mode d'accumulation a des impacts dès la fin des années 1970, c'est entre septembre 1986 et décembre 1993 – années durant lesquelles se tiennent les négociations de l'*Uruguay Round* au sein de l'Accord général sur les échanges commerciaux et sur les droits de douane (ou GATT) – qu'il touchera l'agriculture. À l'achèvement de ces travaux, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui est dotée de mécanismes de règlement des différends (Rainelli, 2004 : 85), succède au GATT. Les dérégulations entraînent la refonte des politiques nationales et à partir des années 1980 et 1990, elles favorisent la commercialisation des biotechnologies agro-industrielles par les transcontinentales ; les plantes génétiquement modifiées font leur entrée dans la production agricole durant la seconde moitié des années 1990 (Grain, 2002 : 1 ; Millstone, Lang, 2003 : 42, 44 ; Chetaille, 2006 : 844-846 ; Castellanet *et al.*, 2006 : 757). Le contexte politique est devenu défavorable aux petits agriculteurs : la place des acteurs publics a été réduite, les entrepreneurs privés sont devenus des acteurs centraux, et les

18. Les transactions financières quotidiennes représentent environ cinquante fois le montant des transactions commerciales de services et de marchandises (Jessua, 2001 : 52-53).

19. De 1964 à 2004 le pouvoir d'achat des exportations agricoles (dont vivent 86 pays) tombe au tiers ; à l'inverse, la valeur des biens industriels s'élève (Ziegler, 2005 : 39, 92-93). Les dérégulations financières permettent une prédation systématique (Servet 2010a : 72-74) par laquelle les millionnaires en dollars progressent de 15 % de 2002 à 2003 dans les 52 pays qui forment le continent le plus pauvre au monde : l'Afrique (Ziegler, 2005 : 43-44).

transnationales, qui font peu de cas des producteurs démunis, tiennent le haut du pavé²⁰.

Les transformations agricoles ont une autre composante : dès les années 1950, avec le lancement de la Révolution verte, il est plus particulièrement fait appel à la recherche scientifique. La démarche productiviste entraîne l'augmentation du financement nécessaire à toute nouvelle mise en culture, en aval pour les agriculteurs, et en amont pour la recherche. Sous la première périodisation, la recherche est assurée par les secteurs publics, nationaux et internationaux ; sous la seconde, elle l'est plus particulièrement par les transnationales : les petits agriculteurs qui bénéficiaient de la Révolution verte n'ont plus vocation à bénéficier de la situation modifiée (Beauval, Dufumier, 2006 : 739 ; Castellanet *et al.*, 2006 ; Foyer, 2006 : 731). Ce ne sont toutefois pas tant les aspects techniques de la Révolution verte (ou des biotechnologies) qui entraînent l'élimination de nombreux paysans que les orientations politiques qui se sont inversées d'une périodisation à l'autre, et les modes d'accumulation qui ont été promus. Au travers de la gestion des dettes publiques, les instances internationales éliminent les encadrements publics de la Révolution verte qui ont permis à plusieurs pays asiatiques de sortir de la trappe alimentaire (et peut-être d'un blocage économique).

Au Sénégal, et sous économie administrée, le financement des mises en culture rizicole et des achats de récolte était assuré : l'ouverture du marché du riz, en 1996, élimine l'un et l'autre : elle entraîne la baisse des prix d'achat au producteur, des difficultés de vente et la nécessité d'une demande de crédit qui peut être rejetée, et qui le sera rapidement pour certains. D'une périodisation à l'autre se note le passage d'un traitement d'aides et de protections d'État – avec garantie d'achat et remboursement des avances en nature – à des situations de concurrence qui confrontent les riziculteurs à des incertitudes multiples : de crédit, de prix et de demandes. Ces producteurs se retrouvent placés face à des commerçants nationaux qui mettent en place des filières de sous-rémunération pour les uns, et pour la partie la plus décisive des autres, tendent à se centrer sur les importations (Pillon, 2010). Les plus démunis des riziculteurs ont dès lors toute probabilité d'être confrontés à des difficultés de remboursement, au cycle de l'endettement et à l'exclusion du crédit.

C'est aussi la situation d'endettement public et le passage au mode d'accumulation financière qui remettent en cause les équilibres alimentaires qu'avait atteints l'Indonésie au milieu des années 1980, grâce à une gestion étatique de la Révolution verte. La crise financière de 1998 fait s'effondrer

20. Erik Millstone et Tim Lang (2003 : 31) placent en exergue un passage de l'ouvrage de David C. Korten, *Lorsque les sociétés gouverneront le monde* : « Soixante pour cent de la chaîne alimentaire internationale est gérée par seulement 10 compagnies, qui contrôlent les graines, les engrais, les pesticides, la transformation et le transport des aliments ».

le système économique (Gérard, 2000 : 411-412), et entre septembre 1996 et septembre 1998, le prix des aliments de base double ou triple, alors que les salaires nominaux n'augmentent que de 20 à 50 % et que le chômage s'accroît de 20 % environ (Gérard, 2000 : 412).

Le retrait des encadrements administratifs qui se note au Sénégal et en Indonésie se voit aussi en Inde à partir de 1991, alors même qu'une politique d'ouverture néolibérale contrôlée s'y mène depuis 1985²¹. Le pays passe sous ajustement structurel, et alors qu'au regard de la colonisation britannique et de ses ponctions, qui avaient transformé l'Inde en un pays de famines récurrentes, les orientations autocentrées de l'indépendance et une Révolution verte sous encadrement administratif l'en avaient sorti (Acharya, 2001 ; Landy, 2001 : 15), c'est une remise en cause partielle de ce dispositif qui est demandée. Même si cette libéralisation contrainte de 1991 a été donnée comme ne concernant qu'une minorité d'actifs (Heuzé, 2001 : 34), les agriculteurs sont de ceux-ci : l'État doit alors réduire ses subventions aux intrants et limiter le champ d'action de l'organisme d'achats rizicoles (Landy, 2001 : 15-16). Plus fondamentalement sans doute, l'option imposée est celle de l'extraversion qu'instaurait le rapport colonial et dont la sous-alimentation avait été la résultante en Inde²². La Révolution verte lancée à l'échelle internationale à l'intention des petits paysans qu'il convenait, en Asie, de détourner du communisme est ramenée à son inverse, le risque une fois disparu.

Le rapport défavorable aux agriculteurs qu'instaure la mondialisation est encore plus net avec les biotechnologies. Dans les années 1990, leur mise en œuvre s'effectue sous le contrôle des transnationales, et les moyens financiers nécessités leur en barrent le plus souvent l'accès : les plantes génétiquement modifiées n'ont pas été conçues pour des producteurs à faible solvabilité (Beauval, Dufumier, 2006 : 739 ; Foyer, 2006 : 733-735 ; Dufumier, 2006 : 696-699), et lorsque ces derniers y accèdent, ils peuvent se voir confrontés à des effets de baisse des prix de marché et à l'endettement

21. Des politiques libérales y ont été gérées en continu depuis 1830 par le colonisateur britannique. Les années 1920 et 1930 voient leur remplacement par des pratiques d'économie dirigée, afin de répondre à des besoins que le libéralisme semble incapable de satisfaire (Heuzé, 2001 : 34) : après 1947, la démarche est poursuivie par l'Inde indépendante.

22. « Beaucoup des éléments du « système de famine » que nous avons décrit sont liés au système colonial lui-même : prélèvements forts sur les revenus agricoles, maintien de structures très contraignantes et inhibitrices de la croissance, souci de rentabiliser l'Empire, qui se traduit par une grande variété de phénomènes, depuis la conception des ouvrages d'irrigation jusqu'aux limitations des crédits finançant les mesures de secours, en passant par la poursuite des exportations alors même que la sécheresse et l'inondation commencent à exercer leurs ravages. Par contre, les famines indiennes de la période étudiée ici ne semblent pas pouvoir être considérées comme des conséquences de la croissance démographique : elles se sont produites en phase d'augmentation lente [...] » (Durand-Dastès, 1982 : 23).

(Grain, 2002 : 1). Il est dès lors illustratif de la nature du système d'économie privée et des ponctions qui s'y exercent que les seuls petits agriculteurs à bénéficier des biotechnologies (Raffin, 2006 : 715 ; Dufumier, 2006 : 697) relèvent de la Chine communiste où le capitalisme est subordonné.

La démarche analytique appliquée ici recourra à une double comparaison : entre les implications de la Révolution verte et celles des biotechnologies, puis entre les cadres politiques et économiques de la première périodisation et ceux de la seconde. Avec la mondialisation, la sélection des gros producteurs passe à un niveau supérieur dont il peut être pensé qu'il tient aussi aux taux de captation financière²³. Le nouveau cadre économique renvoie en effet à une pénétration supérieure des rapports capitalistes dans l'agriculture, illustration de la vocation du système à s'étendre à l'ensemble de la vie sociale. (Comme le remarque Jean-Michel Servet [2010a : 72], à la suite de Max Weber et de Joseph Schumpeter.) La décimation des paysanneries en est l'une de ses conséquences, et de même, l'importance renforcée de l'agriculture. Le contexte est toutefois marqué de plusieurs points nouveaux : pour le premier avec des niveaux de concentration qui placent les transnationales aux leviers de commande et un premier sous-chapitre y est consacré. Pour le second, le recours aux catégories idéologiques de la naturalisation des rapports sociaux capitalistes, dans un rapport que la psychologie qualifierait de pervers. Il y sera en effet montré que l'éradication des situations de paupérisation y est mobilisée à des fins de perpétuation des objectifs de capitalisation maximale d'une mondialisation néolibérale qui accroît le nombre de pauvres.

La recherche scientifique dans l'extension des rapports capitalistes en agriculture

Les apports technologiques et scientifiques sont vitaux pour les firmes qu'un cadre de concurrence contraint à une recherche permanente de rentabilité supérieure. Le niveau des innovations agricoles s'élève après la seconde guerre mondiale, l'agriculture entrant alors dans un processus de bouleversement rapide des savoirs et des techniques (Stone, 2004 : 3, 4). Le capital productif préalable aux mises en culture s'accroît, dressant ainsi des obstacles insurmontables aux producteurs les plus pauvres, sauf à bénéficier d'appuis publics. Ces derniers disparaissent sous la seconde périodisation, à l'instigation des bailleurs de fonds internationaux qui agissent en tant que

23. Selon Jean-Michel Servet (2010a : 63, 230), la norme diffusée à partir de la fin des années 1980 sous la pression des fonds de pension des États-Unis est d'une rentabilité financière sur fonds propres au moins égale à 15 %. Celle-ci peut-être plus élevée encore, avec des effets néfastes pour la production, les taux de profitabilité des actionnaires étant supérieurs à la croissance observée.

créanciers. À partir des années 1990, les nouvelles conditions de production des biotechnologies fonctionnent comme une barrière, et l'Argentine qui est le troisième producteur mondial de soja transgénique des années 2000 perd le quart de ses exploitations agricoles entre 1998 et 2002²⁴. De la première à la seconde périodisation, le rapport politique a basculé et les aides aux paysans pauvres qui pouvaient être centrales dans l'une sont éliminées ou réduites dans l'autre.

La révolution agricole tropicale est entièrement suscitée de l'extérieur : sanction du déclin économique, politique et militaire de l'Europe occidentale, la domination coloniale cède le pas à la domination néo-coloniale dont le marché capitaliste est l'un des points d'appui et l'intégration des forces politiques au pouvoir dans les nations dominées un autre. Dans ce contexte sont instaurées les politiques et les pratiques du « développement » à des fins de stabilisation des relations internationales, par lesquelles les représentations dominantes mettent en forme les difficultés techniques et sociales des pays de la périphérie à « se développer » à l'image des Occidentaux en tant que causalité de leur « sous-développement ». Présenté sous cet angle, le problème ne serait que « de rattrapage » : les instances internationales servent alors de caisse de résonance à ces propos, au côté des coopérations des pays bailleurs de fonds (Servet, 2010b : 2-5). En 1955 sont lancées les premières recherches sur les nouvelles variétés hybrides de blé, au Mexique, et en 1965, celles sur le riz, aux Philippines ; tous ces travaux sont menés par les instituts publics du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) que financent la Fondation Rothschild et le Trésor public des États-Unis aux côtés d'autres États²⁵. Les dix années qui vont du milieu des années 1950 à celui des années 1960 ouvrent ainsi un contexte agricole plus largement centré sur les apports de la recherche scientifique à l'agriculture, sur le lancement d'une révolution agricole à destination des pays tropicaux et sur les utilisations d'engrais et de pesticides. La « révolution verte » permet des augmentations sensibles de rendement, et elle se diffuse²⁶. Elle repose sur la sélection de

24. Les surfaces consacrées au soja transgénique s'accroissent de 126 % en dix ans, au détriment des superficies forestières et des cultures vivrières : 60 000 paysans abandonnent la terre, et les surfaces de soja transgénique triplent. « En dix ans, les exploitations de moins de 25 hectares ont diminué de 44 %, alors que les exploitations de plus de 1 000 ha augmentaient de 42 % » ; cette tendance à l'accélération de la concentration foncière est liée au développement du soja OGM (Castellonet, 2006 : 761).

25. Les instances et les fondations internationales sont en appui à la globalisation : voir aussi Thierry Raffin (2006 : 706) ou Jean-Michel Servet (2010b : 5). Les USA financent 26 % du budget ordinaire de l'ONU, ainsi qu'une grande partie des budgets des vingt-deux organisations spécialisées onusiennes (Ziegler, 2005 : 64).

26. En 2003, « [Dans] tous les pays en développement, les rendements de blé ont grimpé de 208 pour cent, de 1960 à 2000 ; les rendements de riz se sont accrus de 109 pour cent ; les

variétés hybrides, naines et à très hauts rendements (FAO, 2004 : 1-3), qui sont mieux adaptées au contexte environnemental ; les recherches des organismes publics nationaux ou régionaux s'adressent à des besoins plus spécifiques. Les bouleversements agronomiques induits tiennent à l'accélération des échanges entre les plantes et le sol par le recours aux engrais et aux pesticides : herbicides, fongicides et insecticides. De 1980 à 1999, dans une continuité entre Révolution verte et biotechnologies, leurs ventes mondiales sont multipliées par près de 2,6. En 2001, plus de 80 % du marché est détenu par sept sociétés agrochimiques²⁷ ; les consommations liées d'engrais et d'eau s'accroissent (FAO, 2004 : 1), de même que les pollutions et que leurs incidences sur la santé humaine²⁸.

À partir de la seconde moitié des années 1990, les deux techniques culturelles coexistent. Les premières produisent par hybridation de nouvelles variétés à fort rendement, tandis que les secondes se servent des variétés de soja, de maïs, de colza et de coton à fort rendement, sur lesquelles des manipulations génétiques sont effectuées. Une apparente continuité technologique dissimule un abîme. Au passage, le code génétique a été modifié par une implantation de gènes issus d'autres plantes, voire issus d'espèces animales²⁹, des implantations qui visent à répondre à des points jugés

rendements de maïs, de 157 pour cent ; les rendements de pomme de terre, de 78 pour cent ; et ceux de manioc de 36 pour cent » (FAO, 2004 : 5).

27. Ces multinationales sont « baptisées « Géantes génétiques », à cause de leurs investissements dans la biotechnologie et dans la promotion des [organismes génétiquement modifiés] » (Millstone, Lang, 2003 : 46). L'investissement des transnationales agrochimiques dans les cultures transgéniques a été motivé par le déclin prévu « du marché des pesticides et [par la] quête de nouveaux produits. Les sociétés chimiques se sont rapidement implantées dans le secteur de la sélection végétale en rachetant des sociétés semencières, d'abord dans les pays industrialisés, puis dans les pays en développement » (FAO, 2004 : 8).

28. En Inde, « Sous la pression des paysans riches et des multinationales, l'État [s'est] interdit d'intervenir en matière de produits toxiques agricoles. [...] Le flot des pesticides aujourd'hui utilisé [y] est tel, et leur toxicité si élevée, que des sources indépendantes ont pu évaluer à 30 000 les personnes tuées chaque année au contact de ces produits, dix fois plus étant gravement intoxiquées » (Heuzé, 2001 : 41). Eric Millstone et Tim Lang (2003) citent un chiffre mondial annuel de 20 000 morts par épandage d'insecticides, qui est porté par Gérard Heuzé (2001 : 41-42) à 300 000 ; en Inde les pesticides sont le premier moyen de suicide des jeunes gens.

29. « La première plante génétiquement modifiée (OGM) a été créée en 1994. Depuis, plus de 60 espèces de plantes différentes, y compris les principales plantes vivrières et les arbres, ont été génétiquement modifiées et testées sur le terrain. Des animaux — bovins, moutons, poissons et insectes — ont aussi été génétiquement modifiés. » « La plupart des modifications génétiques sur les plantes consistent à prélever des gènes sur des bactéries, des virus et d'autres plantes. Les gènes sont parfois prélevés sur les animaux ». « Les gènes transférés jouent chacun un rôle différent. Certains modifient le caractère de la plante, en la rendant résistante aux insectes par exemple. Certains gènes servent à « activer » un autre gène introduit. D'autres gènes sont introduits pour agir sur un gène naturel en le désactivant, ce qui permet, par exemple, de retarder la maturation d'un fruit. Parce que la technique de

défavorables ; des avantages de survie sont constitués pour ces plantes, qui ouvrent au risque de la disparition des variétés *in situ* qui n'en sont pas dotées³⁰. Les risques encourus ne sont toutefois sur le fond pas tant techniques que politiques, car censés se produire à travers l'appropriation privée sous compétitions de marché – avec des accès payants aux semences, avec des situations monopolistiques ou d'ententes oligopolistiques (Jessua, 2001 : 51-52), des ponctions financières peu contrôlables et le recours des transcontinentales aux procès et aux pressions sur les États³¹. Du fait de tels ancrages, les ponctions financières peuvent être verrouillées de dispositifs génétiques³² (Millstone, Lang, 2003 : 42-43 ; FAO, 2004 : 8) et leur charge tendre vers un maximum qui serait porteur d'autres difficultés financières pour les États périphériques. Les précautions laissées à l'appréciation individuelles ont fort peu de probabilité d'être respectées.

Un deuxième type d'incertitude concernerait la santé des populations³³ et un troisième, la diversité génétique, végétale et animale (Millstone, Lang, 2003 : 42-45 ; Beauval, Dufumier, 2006 : 746-749) ; un dernier porterait sur les conséquences sociales d'une période néolibérale qui consacre une rupture entre les agriculteurs que la Révolution verte n'avait pas menée à ce point³⁴.

modification génétique est imprécise et qu'elle ne fonctionne que dans un petit nombre de cas, un gène « marqueur » est généralement incorporé. Celui-ci détient le message génétique correspondant à un caractère comme la résistance antibiotique, qui peut alors être identifié en laboratoire et utilisé pour indiquer les cellules qui ont été modifiées avec succès » (Millstone, Lang, 2003 : 42).

30. Les plantes modifiées disposent d'un avantage reproductif qui affecte jusqu'aux variétés sauvages d'origine ; des résistances des plantes adventices aux herbicides sont signalées (Castellanet *et al.*, 2006 : 762). En Argentine, la culture par semence modifiée impose la nouveauté technologique et élimine des petits producteurs (Castellanet *et al.*, 2006 : 758-769). « [Beaucoup] de zones de diversité génétique dans le milieu naturel sont menacées de « contamination » et de domination par les variétés introduites, y compris les plantes transgéniques » (Millstone, Lang, 2003 54-55).

31. L'appui du droit et de la justice à la continuité du système est de nécessité : le passage aux économies immatérielles en rehausse l'importance (Sauvé, 2010).

32. Par stérilisation ou par inhibition des caractères de la floraison, par inhibition des caractères de résistance aux maladies... : le retour aux mécanismes normaux passe par l'achat de produits de réactivation.

33. Indépendamment des concentrations de pesticide qui pourraient passer dans l'aliment, les épandages de pesticides par avion ont amené une augmentation des cancers dans certaines régions d'Argentine (La-Croix.com, 2009).

34. Voir la formulation aseptisée de la FAO (2004 : 4) : si « les technologies nécessaires pour nourrir durablement 10 milliards de personnes [existent déjà ou existeront bientôt] l'accès à ces technologies n'est pas assuré, en raison de problèmes [qui sont notamment] liés aux droits de propriété intellectuelle [et] aux obstacles financiers et d'éducation qui tiennent les agriculteurs pauvres à l'écart, et les empêchent d'adopter les nouvelles technologies ». Comme il se voit, la disparition des encadrements d'État, l'augmentation des coûts financiers de mise en culture et les ponctions des transnationales n'y sont pas mentionnées : avec le soja

Les financements à la hausse des mises en culture (Foyer, 2006) favorisent l'élimination des producteurs, sous les effets combinés de l'endettement, de la baisse des cours agricoles et des partages inégalitaires de plus-value. Les rentrées financières et le cadre de la production agricole sont profondément modifiés, moins pour des causes techniques que de concentration du capital de production et d'élimination des régulations d'État. Avec une généralisation des biotechnologies, les subordinations risquent de se renforcer d'une perte de contrôle sur les semences, laquelle serait d'autant plus cruciale et coûteuse, que les variétés sans transformation ne seraient plus accessibles.

Une partie des incertitudes entraînées pour les productions agricoles est donc de nature environnementale et sanitaire ; une autre, de nature politique, économique et sociale, la plupart des pays du Sud n'ayant pas de place dans la course aux brevets alimentaires. La mondialisation devrait ainsi signifier pour eux le creusement d'une perte d'autonomie agricole et alimentaire (Foyer, 2006 : 731-734) et un renouvellement des dispositifs de sous-développement, lequel n'a jamais renvoyé qu'à l'existence d'une relation d'extraversion ou de subordination. Le paradigme international « du développement » pourrait avoir plus de difficultés à masquer sa fonction d'opacification du creusement permanent des asymétries que constitue le mode de production capitaliste entre une minorité de pays et la plupart des autres (Servet, 2010b).

Une extension des rapports de production sur des bases de concentration

Avec le décloisonnement, le contrôle du secteur privé s'accroît : des marchés élargis lui sont ouverts, la concurrence s'exacerbe, les concentrations se renforcent. Dans les pays développés, des rémunérations bonifiées sont à l'ordre du jour des secteurs financiers : le sont aussi les réductions du coût du travail et les délocalisations d'entreprises, les protections sociales revues à la baisse et l'accroissement des inégalités, sur fond de réduction des impositions directes et d'évasion fiscale. Pour les pays pauvres où de nombreux actifs vivent de l'agriculture³⁵, les niveaux de

génétiquement modifié, des agriculteurs argentins et brésiliens sont contraints par la menace à quitter les lieux (Altieri, Pengue, 2006).

35. Les conditions initiales d'extension du capitalisme sont fermées aux nations tard venues : « La croissance européenne s'est d'abord développée à l'abri d'un protectionnisme de fait, lié au coût élevé des transports. Elle a bénéficié d'un taux de croissance de la population très inférieure aux taux que l'on trouve actuellement dans le Tiers-monde ; les besoins de création d'emploi y étaient donc moindres, tandis que les techniques industrielles peu sophistiquées permettaient de mettre plus de monde au travail qu'aujourd'hui pour la même tâche. Enfin – « *last but not the least* » – les colonies ont beaucoup aidé » (Bairoch, 1992) ; cette aide n'est plus disponible (de Ravignan, 1982 : 71).

productivité aux prises sont si inégaux que des cultures vivrières d'intérêt secondaire s'en trouvent menacées³⁶ ; l'économie informelle qui constitue une forme de gestion de la pauvreté élargit ses assises et des secteurs formalisés se dérèglent (Salama, 1995 : 342-347). Les inégalités de revenu s'accroissent sur fond de corruption et de détournements d'argent.

Ces aspects ne sont pas séparables des enjeux du passage aux biotechnologies, comme l'illustrent les réactions de certains pays d'économie périphérique ou celles de l'Union européenne : les premiers en étant à l'origine du Protocole de Carthagène (Chetaille, 2006) ; la seconde, en faisant jouer le principe de précaution. Pour les pays qui entrent dans la compétition des brevets³⁷, les biotechnologies doivent avant tout être imposées : les enjeux de finance et de suprématie qui s'y logent sont trop importants ; parmi ceux-ci, des pays d'économies « développées » ou membres du Groupe de Cairns à l'OMC³⁸, mais aussi des pays dont les économies sont parfois dites un peu hâtivement « émergentes » (Piveteau, Rougier, 2010) : Afrique du Sud, Chine, Inde, Brésil, Mexique... Mais tous n'ont pas des positions aussi fortes que le Mexique, la Chine et l'Inde.

L'État mexicain finance des recherches de biotechnologie, mais la transnationale Monsanto y domine le marché intérieur et engrange les aides publiques à l'achat de semences³⁹ (Grain, 2002 : 4 ; Foyer, 2006 : 731). L'État chinois est présent, comme l'État mexicain, sur les recherches et sur les appuis aux biotechnologies nationales, mais il est révélateur du système de ponction des transnationales que les paysans chinois sont les seuls petits producteurs à bénéficier des biotechnologies, du fait qu'ils s'approvisionnent en semences à partir de leurs propres récoltes (Beauval, Dufumier, 2006 : 748). Ils ne paient pas de droits sur la mise au point des semences. Ailleurs, ce ne sont généralement que les exploitations de grande taille qui sont dans cette situation, pour cause d'économies d'échelle : Monsanto est tenu en lisière du marché chinois. En Inde où il ne l'est pas, des petits producteurs de coton génétiquement modifié font face à des faillites⁴⁰ qui

36. Au Sénégal, le riz brisé d'importation peut être moins cher que le mil souba lors des mauvaises récoltes, alors que cette céréale y est la deuxième pour la consommation et la première pour la production (Ndiaye, Niang, 2010 : 30).

37. Seuls des États placés à la tête de sociétés suffisamment intégrées et développées restent en lice face aux multinationales : la Chine réalise ce que le Mexique ne peut pas faire (Foyer, 2006 : 722, 726, 730-732).

38. Il s'agit surtout de pays issus des colonisations européennes : États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Argentine, Brésil, Uruguay, Mexique, qui se sont investis dans les biotechnologies.

39. Avec la signature de l'Accord de Libre échange pour l'Amérique du Nord (ou ALENA), le Mexique privilégie les gros agriculteurs (Rello, Saavedra, 2007).

40. En Inde, plus de 17 millions de personnes vivent de la culture du coton, en majorité des petits producteurs familiaux. Endettement et incapacité de remboursements conduisent en 1998, au suicide de plus de 500 d'entre eux passés au coton Monsanto (Grains, 2002 : 1).

viennent en clôture de contraintes renforcées et de désastres économiques individuels (Heuzé, 2001 : 45-46). Ce sont les producteurs que les instances internationales désignent comme les « perdants » de la mondialisation, en opposition aux « gagnants ». Les véritables bénéficiaires, qui ne sont pas agriculteurs, ne sont jamais placés sous le feu des projecteurs : l'euphémisation en « gagnants » et en « perdants » contribue ainsi à la dissimulation de ce qui est en cause, un enjeu que la mise en vis-à-vis des cas chinois, mexicain et indien éclaire par contre largement.

Les ressources génétiques sont parfois considérées comme l'or vert du XX^e siècle (Chetaille, 2006 : 845), en passant sous silence l'asymétrie prononcée d'une activité entreprise pour les besoins des transnationales chimiques et leur aspect d'arme pensée décisive dans la lutte pour la suprématie mondiale. Les droits exclusifs sur le matériel génétique sont autant d'inféodations du vivant et de ceux qui en dépendent au bénéfice des détenteurs de technologies : les risques qu'elles représentent pourraient être gérés différemment dans le cadre d'autres rapports sociaux.

De l'utilité des pauvres et des représentations du progrès et de la modernité

Une constance de dispositions idéologiques

Dans les systèmes dits démocratiques, le maintien des rapports sociaux et des dépossessions multiformes que ceux-ci signifient pour une majorité des populations⁴¹ repose sur le contrôle des compétences politiques, économiques et culturelles dont la diffusion compromettrait la continuité ; il repose également sur l'individualisation, qui est un processus de plusieurs siècles. Le contrôle de l'information et des mass media en est un aspect nécessaire, tant il paraît difficile de concilier la perpétuation d'un système d'extorsion de surtravail, de marginalisation de la majorité des populations mondiales et de risques permanents, avec la généralisation des compétences culturelles et politiques des populations comme avec une démocratie effective. Le fonctionnement des démocraties en place se limite ainsi à des débats aux questionnements circonscrits et aux intervenants choisis, à travers un travail permanent d'opacification mené par les institutions publiques – étatiques ou internationales – et les mass media.

41. L'opposition centrale du système est entre les détenteurs des moyens de production et ceux qui en sont dépourvus et présentent à l'offre leur force de travail. Reproduction économique de l'entreprise et profit d'un côté, survie de l'autre, des situations que les présentations médiatiques institutionnalisées désignent en France comme des rapports entre « partenaires sociaux ».

À l'analyse, la mondialisation représente de multiples ruptures : économiques (une pénétration supérieure des marchés, une capitalisation accrue...), sociales (un renforcement des inégalités et de la paupérisation, des instabilités d'emploi et d'avenir...) et politiques (la redistribution des positions économiques des nations et le passage à un niveau supérieur d'affrontements économiques et politiques). Mais elle présente également les spécificités d'une mise en forme représentationnelle effectuée de l'international : alors que durant la périodisation précédente, la rhétorique institutionnelle était de « rattrapage » et de « développement », les visées idéologiques néolibérales sont d'une autre facture. Leur explicitation nécessite cependant le retour aux situations d'endettement qui ont contraint la plupart des pays du Sud à s'ouvrir.

La crise de la dette publique qui a touché les deux tiers des nations a eu son utilité : les plans d'ajustement structurel (PAS) ont posé les limites des politiques des États et la dette a fonctionné comme une ponction permanente et potentiellement sans fin. Le Sénégal a d'abord connu un ralentissement économique de longue durée, qui s'est doublé d'une expansion de la pauvreté, avant de voir un retour à une croissance élevée, mais sans modification des inégalités de revenu. Critiqués dès la fin des années 1980 pour leurs conséquences sociales, les PAS s'accompagnent durant les années 1990 et 2000, de dispositions qui visent à réduire les montants d'endettement ; la lutte institutionnalisée contre la pauvreté prend le pas sur les politiques de développement. Dans les pays du Sud, le paradigme néolibéral de « la bonne gouvernance » appelle la mise en place d'institutions intermédiaires : les organisations professionnelles, les associations et les organisations non gouvernementales (ONG) qui sont censées donner corps représentatif à « la société civile » se multiplient. Les ONG sont intégrées aux dispositifs consultatifs internationaux, et elles se généralisent tant au Nord qu'au Sud, aidées de dispositions de sous-traitance et de gestion des politiques d'aide au développement que leur ouvrent les nations bailleurs de fond.

C'est cette nécessité d'une adhésion des populations à des valeurs et à des objectifs placés au service de fins qui ne s'affichent pas que souligne Bruno Lautier (2002) par l'analyse des discours de la Banque mondiale. L'ouverture des décennies de « lutte contre la pauvreté » appelle un nouveau type de discours dont la lettre voile l'objectif de constitution d'un « homme nouveau » ou d'une « citoyenneté nouvelle », un objectif qui s'inscrit dans les dispositions globalisées. Il y est appelé à la transformation de l'état d'esprit et des perspectives d'action des salariés, lesquels sont invités à s'appliquer le modèle de « l'entrepreneur ». (Aussi, Jean-Michel Servet, 2010a : 180.) Le nouveau citoyen se fait l'entrepreneur de ses propres capacités de travail et se propose à la vente sur le marché, au meilleur

rapport entre qualité et prix : il se doit d'intégrer la nécessité d'une mise à niveau permanente de ses capacités de travail, voire plus avant, de prendre celle-ci à son compte, dans une externalisation des coûts de production. Au service de tels objectifs privés et minoritaires viennent des discours d'évidence et de nécessité, ainsi que de conformité à l'intérêt de ceux-là mêmes que l'asymétrie des rapports de force contraint ordinairement à se soumettre.

Un premier sous-chapitre abordera les manipulations rhétoriques qui associent la pauvreté et la sous-alimentation aux thèmes de « la technologie », de « la modernisation » ou du « progrès » présentés comme unique moyen de résorption des premières alors qu'elles en sont des modalités. Le dernier sous-chapitre illustrera l'application de cette même démarche à l'Afrique subsaharienne en tant que paradigme contemporain de la pauvreté et de la faim. Derrière ces mises en forme qui font écran, un enjeu apparaît qui est l'avenir des biotechnologies, et une opposition entre les États-Unis et l'Union européenne autour d'objectifs qui sont non plus stratégiques mais tactiques. Le contrôle de la recherche et des chercheurs y apparaît plus central que ne le sont les efforts rhétoriques sur les conséquences possibles des biotechnologies sur les populations ⁴².

La science et le progrès au service des pauvres ?

Au-delà d'idiosyncrasies, la pauvreté est une dimension qui s'ancre dans les rapports de production ⁴³ et dans les répartitions de la plus-value : les diminutions de la rémunération du travail au regard de celle du capital en sont les vecteurs, tout comme la possibilité de travail et les réductions des redistributions sociales (Salama, 1995 ; Servet, 2010a). De 1980 à 1989, l'accentuation des inégalités est générale en Afrique subsaharienne comme elle l'est en Amérique latine – à l'exception de deux pays (Salama, Valier, 1995 : 259, 263 ; Salama, 1995 : 341). Un état des lieux des années 1990 montre une pauvreté très importante en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, importante en Afrique du Nord, plus faible en Amérique latine et relativement faible en Asie de l'Est (Salama, 1995 : 341) ; la moitié des personnes sous-alimentées vit en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne (Fan, 2010 : 1). Les quantifications sont toutefois d'autant plus difficiles à établir que les niveaux de revenu retenus par les instances

42. Dans les années 2000 en France, des secteurs de la recherche publique voient se restreindre ou disparaître l'autonomie d'action qui est leur condition *sine qua non* d'existence. Les objets de recherche ne sont plus conçus pour leur intérêt scientifique, en fonction de normes reçues et construites, mais imposés de l'extérieur à des fins utilitaristes et partisans, économiques et politiques.

43. Jean-Michel Servet (2010a : 110-111) rappelle que la pauvreté peut également procéder pour une certaine part d'ostracismes sociaux.

internationales comme seuils de pauvreté sont bas (réduisant ainsi le nombre de pauvres), que les dénombrements sont aussi bien sous-évalués que surévalués, et qu'ils se déplacent aisément. Et plus avant, qu'ils font l'objet de manipulations ou d'opposition à leur diffusion (Lautier, 2002 : 144-147 ; Heuzé, 2001 : 34-35 ; Salama, Valier, 1995 : 260-266).

La situation qui sert de référence à leur appréhension est donnée par les années agglomérées de 1990 à 1992, durant lesquelles la pauvreté est supérieure au milliard d'individus ; en 2008, elle est de 1,816 milliard⁴⁴ (Lautier, 2002 : 138). En 1990-1992, les sous-alimentés sont autour de 850 millions (Beauval, Dufumier, 2006 : 739 ; FAO, 2004 : 4 ; Mazoyer, 2006 : 3-4) ; après 2009, ils sont supérieurs au milliard (Fan, 2010 : 1) ; s'y ajoutent deux milliards d'individus en sous-alimentation chronique (Millestone, Lang, 2003 : 12-13). La gestion de la dette publique en est rendue largement responsable à partir de la seconde moitié des années 1980, bien que les causes de ces extensions soient multiples : succession de crises financières et économiques, inflation, réduction des offres d'emploi, intensification des inégalités de répartition, exclusions de la production, guerres... Intégrant la critique pour mieux la contourner, la Banque mondiale met à partir de 1990 l'accent sur la lutte contre la pauvreté, dont la présence massive touche potentiellement aux fondements mêmes du système (par le recours aux espaces publics). Paupérisation et marginalisation qui peuvent être présentées en pays développés comme des fruits de la paresse ou de l'incurie se dévoilent comme structurelles dès lors qu'elles explosent à l'échelle mondiale ; l'existence des « bons pauvres » est toutefois des plus utiles à la perpétuation des relations en place (Lautier, 2002 : 144).

À l'égard des catégories sociales de sens commun, le « travail symbolique qui consiste à la fois à mettre en forme et à mettre des formes » (Bourdieu, 1994 : 184) est facile à décliner : la mondialisation des marchés doublée de technologies plus productives amènerait l'adéquation des offres aux besoins, illustration de l'évidence de la science et du progrès au service des populations et du « bien commun » (Foyer, 2006 : 723-725 ; Raffin, 2006 : 706). Avec un public plus circonscrit, il est fait appel aux thèses de l'économie classique et néo-classique selon lesquelles les coûts de production et les prix chutent avec la concurrence. Des thèses dont découlent deux conséquences : d'abord que les pauvres seraient les premiers bénéficiaires de ces baisses de prix ; ensuite que la mondialisation des marchés conduit plus avant vers un bien commun de progrès, de modernité, de science et de techniques, avec innovations constantes. Les populations

44. À cette date, l'institut onusien du travail anticipe une augmentation de 75 millions d'individus pour l'année 2009, chiffre confirmé en 2010. Il était alors pensé que 633 millions de travailleurs supplémentaires pourraient passer sous la ligne de pauvreté (Servet, 2010a : 141).

dépourvues de moyens de production étant toutefois placées « à la production » avant de pouvoir l'être « à la consommation », les conséquences vantées ne sont pas nécessairement effectives pour tous, et elles peuvent même n'être que négatives pour tous ceux qui seront exclus des positions de travail.

Depuis les lendemains de la seconde guerre mondiale, il revient peut-être plus particulièrement aux instances publiques internationales : instituts onusiens, instances financières internationales, organisations pluriétatiques et organismes internationaux de recherche publique⁴⁵, de construire les paradigmes de l'action institutionnelle et d'en conforter l'évidence. L'ONU, la Banque mondiale, l'Organisation du commerce et du développement économique (OCDE), les institutions du *Consultative Group on International Agricultural Research* (ou CGIAR) ont notamment cette fonction : de l'OCDE à l'IFPRI, de la Banque mondiale à l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et pour l'alimentation (FAO) se diffusent alors les représentations selon lesquelles la mondialisation permettrait aux pauvres d'acquérir une alimentation à moindre prix⁴⁶, et les biotechnologies des solutions à la sous-alimentation⁴⁷. La FAO (2004) place ainsi « le défi alimentaire » d'une population mondiale de 8 à 10 milliards au seul regard de la science et de ses progrès, sans s'arrêter au fait que dans une population mondiale de 6 milliards, 40 millions de personnes environ meurent annuellement d'insuffisances alimentaires et que de nombreuses autres en sont mutilées. La production étant suffisante à leur alimentation, le défi est plutôt politique.

45. Organismes de recherche publique internationale qui ne séparent pas public et privé, les financements provenant d'États, de la Banque mondiale, d'entreprises privées et de fondations dont les fondations Ford et Rockefeller (Hervieu, 1996 : 31 ; Foyer, 2006 : 727). Le CGIAR comprend 16 centres internationaux de recherche dont l'*International Food Policy Research Institute* (IFPRI) ; il rassemble 58 composantes privées et publiques et se consacre aux liens entre politiques publiques agricoles et alimentaires et promotion des technologies agricoles à destination des populations pauvres.

46. Pour Norman Borlaug, président de la Sasakawa Africa Association, « La réduction des prix alimentaires est une conséquence immédiate de la recherche agricole pour les pauvres qui ne relèvent pas du secteur agricole, comme sur ceux des zones rurales qui sont acheteurs nets de denrées alimentaires. L'adoption généralisée des technologies à base d'engrais et de semences améliorées a engendré la mutation de l'offre alimentaire, en intensifiant les rendements, et en contribuant à la baisse du prix réel des denrées alimentaires » (FAO, 2004 : 5).

47. Est illustratif de la place de l'IFPRI au sein des dispositifs des États-Unis que le responsable d'une étude de cet organisme sur les biotechnologies soit un ancien membre de la coopération du pays qui est passé par l'industrie semencière (Raffin, 2006 : 709). L'IFPRI mène ainsi des approches où il se trouve juge et partie, au service du privé bien qu'officiellement en appui aux agriculteurs parcellaires.

Dans un rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 2003-2004, la FAO expose les propos de deux présidents d'associations et de fondation de recherche agricole qu'elle qualifie de « pères de la Révolution verte ». Il se lit alors que les progrès de la recherche profitent aux pauvres et implicitement, que celle-ci est le moyen essentiel d'un recul de la faim⁴⁸. L'un regrette que les apports des biotechnologies n'aient pas toutes leurs traductions « en raison de problèmes liés aux droits de propriété intellectuelle, à l'acceptation des technologies par la société civile et les gouvernements, aux obstacles financiers et d'éducation qui tiennent les agriculteurs pauvres à l'écart et les empêchent d'adopter les nouvelles technologies » (FAO, 2004 : 4). L'autre insiste tout autant sur une science et sur des biotechnologies dont la société civile et ses représentants ne saisissent pas la nature salvatrice, en livrant une vision sans nuance des organismes génétiquement modifiés (OGM). L'image des pauvres et des marginalisés y est appelée à la rescousse d'une Révolution toujours verte⁴⁹ qui associerait ses techniques de pointe, « élaborées et testées avec les familles d'agriculteurs », « à la prudence écologique des communautés traditionnelles ».

« L'accélération du progrès de l'agriculture est la meilleure garantie contre la faim et la pauvreté, parce que dans la plupart des pays en développement, plus de 70 pour cent de la population vivent de l'agriculture. Nous refuser les moyens de la nouvelle génétique serait porter grandement atteinte à la fois aux familles d'agriculteurs disposant de peu de ressources et à la mise en place d'un système national durable d'alimentation et de nutrition » (FAO, 2004 : 7).

Il importe peu que les biotechnologies soient plus encore que la Révolution verte à destination des seuls agriculteurs solvables ou que les recherches génétiques ne s'adressent en rien aux difficultés des populations qui sont majoritaires (FAO, 2004 : 15-16 ; Dufumier, 2006 : 698) mais non solvables. FAO et penseurs organiques valorisent la présentation d'un

48. « Grâce aux progrès faits par la science depuis 150 ans, nous avons maintenant, grâce à la phyto-génétique et à la sélection, des moyens d'obtenir à volonté ce que jusqu'ici la nature faisait par hasard ou à dessein. La modification génétique des plantes cultivées, loin de relever de la sorcellerie consiste à utiliser progressivement les forces de la nature et à les mettre au service de l'alimentation. [Le] génie génétique – sélection végétale à l'échelle moléculaire – n'est qu'une étape du voyage scientifique de l'homme au cœur du génome du vivant. [...] Le monde a déjà ou aura bientôt les technologies nécessaires pour nourrir durablement 10 milliards de personnes » (FAO, 2003-2004 : 4, citant Norman Borlaug).

49. C'est-à-dire qui ne porterait pas atteinte à l'environnement. Vu les quantités de pesticides et de fertilisants utilisées, et vu les risques potentiels représentés par les cultures biotechnologiques, la « Révolution toujours verte » ou la « Révolution doublement verte » devraient relever de l'oxymore. De 1960 à 1990, la quantité d'engrais minéral azoté a été multipliée par cinq en France, sans que la surface cultivée et que la composition du cheptel fournisseur d'engrais organique ait beaucoup changé (Doré, Maraux, 2010 : 117).

système global entièrement positif et d'une pauvreté de masse associée à la sous-alimentation qui ne relève que du manque de moyens individuels (pour les « bons pauvres »), de paresse sans doute (pour les « mauvais pauvres ») et de perceptions erronées (pour les représentants de « la société civile »). Que les années 1980 aient vu l'accroissement du nombre des pauvres ou que ceux-ci se multiplient avec toute crise financière est pour eux sans signification analytique.

Dans un contexte où la centralité de la recherche en agriculture est en place depuis 1945 (Doré, Maraux, 2010 : 126), ces liaisons idéelles et rhétoriques entre science et pauvreté — qui visent à favoriser l'expansion de la monétarisation des relations sociales et le renforcement des transnationales — se retrouvent dans la lutte des tenants des biotechnologies contre les positions précautionneuses de l'Union européenne et du Protocole de Carthagène. Puissance financière, pression sur les États, avantages individuels et acculturation à la vision du progrès technologique y sont essentiels : en tant qu'incarnation de la pauvreté et de la faim, l'Afrique subsaharienne et ses chercheurs en sont le point d'arrimage tout désigné (Raffin, 2006 : 707-712 ; Chetaille, 2006 : 856-858).

Chercheurs et Afrique subsaharienne au service des biotechnologies

C'est dans la liaison entre les institutions publiques internationales, leur contrôle par les États-Unis et le mélange entre acteurs publics et privés que se saisissent les mises en forme et les stratégies qui visent à amener à résipiscence les opposants aux biotechnologies. Pour leurs tenants les plus déterminés, celles-ci doivent s'imposer, quitte à être imposées⁵⁰ (Grain, 2002 : 5 ; Raffin, 2006 : 705-707, 717-718 ; Chetaille *et al.*, 2006 : 758-759, 762-764). À cet effet, les États-Unis appuient leurs transnationales de moyens d'action qui sont utilisables « de manière complexe et tentaculaire dans des pays cibles, comme en Afrique » (Raffin, 2006 : 708-711) : pressions politiques ou économiques, programmes d'action, organisations et centre de recherche associés... Des universités ou des organismes internationaux de recherche comme l'*International Food Policy Research Institute* (IFPRI) s'intègrent aux programmes d'aide au développement des

Sur l'engagement des États-Unis au côté de leurs transnationales, voir le numéro de la revue *Tiers Monde* placé sous la direction de Marc Dufumier (2006) ; voir aussi l'ouvrage de Dominique Bodin-Rodier et de Jacques Blanchet (1997) sur les négociations agricoles au sein de l'OMC. En 2001, « 70 % des brevets agrobiotechnologiques étaient la propriété de cinq groupes privés : Monsanto (20 %), DuPont (20 %), Sygenta (13 %), Dow (11 %) et Aventis (6 %) » (Foyer, 2006 : 732).

50. Les disséminations de grains transgéniques par des voies détournées construisent le rapport de force. Thierry Raffin (2006 : 706) rappelle que de l'aide alimentaire fournie par les États-Unis lors d'une famine en Zambie était de maïs transgénique.

États-Unis (Chetaille, 2006 : 857-858), tandis que l'Unesco participe à des séminaires de formation de journalistes ouest africains à la couverture médiatique des biotechnologies (Raffin, 2006 : 711) : l'acculturation des chercheurs et des centres de recherche publics africains aux logiques de l'entreprise et à celles du secteur privé est activement recherchée (Lautier, Salama, 1995 : 248-251). Par ces acteurs stratégiques (intermédiaires de l'information, décideurs et membres des pôles institutionnels de compétence), les biotechnologies doivent être vues comme une réponse d'évidence aux problèmes alimentaires.

Autre exemple d'utilisation des institutions publiques internationales : à la fin de l'année 1999, le président du GCRAI et le vice-président des programmes spéciaux de la Banque mondiale appellent à réaliser la « révolution génétique » en tant que nouvelle Révolution verte. Intégrant les critiques environnementales faites à celle-ci de manière à les neutraliser, ils placent la révolution génétique sous le signe d'une révolution doublement verte « dans laquelle l'accroissement de la productivité et la gestion des ressources naturelles seront équilibrés ». Les fonctions des co-auteurs et celles de leurs institutions respectives d'appartenance n'empêchent pas pour autant que la Révolution verte et les biotechnologies font un large appel aux pesticides et aux engrais, ce qui n'est pas plus conforme à la protection environnementale que la production de gaz à effet de serre qu'accroissent les transports de marchandises de la mondialisation (Doré, Maraux, 2010). La difficulté majeure ainsi constituée a donc moins à attendre de l'évaluation des risques et des avantages de la Révolution verte et des biotechnologies — qu'appellerait un fonctionnement démocratique effectif — qu'elle ne se structure autour d'instances internationales qui sont chargées de la promotion d'une technologie issue des dérégulations et des besoins de capitalisation des transnationales de la chimie, ainsi qu'autour de champs publics qui fonctionnent comme des lieux centraux d'intoxication communicationnelle (Raffin, 2006 : 717).

Promue symbole renouvelé de la pauvreté et de la sous-alimentation, l'Afrique subsaharienne est alors utilisée en tant que maillon faible au contournement des positions de l'Union européenne et de celles du Protocole de Carthage que les États-Unis tentent de circonvenir par différents procédés, dont celui de l'atomisation des individus incités à poursuivre un intérêt apparent et de court terme au détriment d'intérêts réels et de long terme qui sont toujours de nature collective ; l'agence de développement international des États-Unis (USAID) est plus particulièrement mobilisée sur l'expansion des biotechnologies en Afrique subtropicale (Chetaille, 2006). Pour les pays « en voie de développement » de type « bons pauvres », les programmes de l'USAID visent le renforcement des dispositifs qui favorisent l'accès « à l'amélioration de l'environnement politique et

juridique pour la biotechnologie et la biosécurité » (Chetaille, 2006 : 857). L'aide au développement est un moyen de pression qui lie relations commerciales et adoption de biotechnologies et de réglementation (Chetaille, 2006 : 858). (Vraisemblablement moins contraignante que celle du Protocole ou que le principe de précaution.) Certains pays d'Afrique de l'Ouest sont revenus sur leurs approches en matière de biotechnologies et de biosécurité pour accéder à des aides et à des financements, et pour exporter davantage de produits agricoles et halieutiques sur les États-Unis⁵¹ (Chetaille, 2006 : 858).

Conclusion

Les dérégulations de marché constituent un basculement politique majeur par changement d'échelle des relations concurrentielles. Leurs conséquences économiques, politiques et sociales sont décisives, notamment pour l'agriculture, pour les individus les moins bien formés et pour les pays d'économie périphérique. Ni la mondialisation des échanges, ni les biotechnologies ne sont en leur faveur, et elles accroissent souvent les asymétries entre pays (Foyer, 2006 : 731-734 ; Castellanet *et al.*, 2006). Les paysanneries, qui comptaient au regard des pouvoirs publics dans le cadre d'un marché national, deviennent d'un intérêt relatif pour des transnationales qui raisonnent en termes de rentabilisation et de capitalisation maximale (Millstone, Lang, 2003 : 42). Des situations humainement dégradantes se généralisent, auxquelles la seule réponse est l'image de leur prise en compte – ainsi avec les Objectifs du millénaire pour le développement – ; mais aucun traitement de fond des déséquilibres qui en sont à l'origine n'étant appliqué, il y aura vraisemblablement plus de pauvres et de sous-alimentés en 2015 qu'il n'y en avait en 1990-1992, fruit d'une démarche de marchandisation de l'ensemble des relations sociales qui est passée à l'ordre du jour.

Les mises en forme représentationnelles et rhétoriques étant une composante essentielle du système économique capitaliste en régimes politiques démocratisés, les institutions publiques internationales en remplissent la fonction à destination des pays catalogués « en voie de développement ». En agriculture, les possibilités accrues de rentabilité et les niveaux de concentration du capital productif atteints (Dufumier, 2006 ; Servet, 2010a) font que les agriculteurs les plus démunis n'ont plus

51. Millenium Challenge Corporation est un dispositif d'appui de la politique américaine en Afrique à la diffusion des biotechnologies du coton : le Bénin, le Mali et le Sénégal y ont été sélectionnés pour des sommes allant de 212 à 300 millions de dollars. Les dispositions de l'African Growth Opportunity Act (AGORA) d'exportations accrues de produits agricoles sur le marché des États-Unis sont conditionnées à l'adoption des biotechnologies (Chetaille, 2006 : 858).

réellement de place économique. Une paupérisation de masse, doublée d'un rapport déficitaire à l'alimentation s'enregistre, qui s'ancre dans la liberté de répartition des plus-values dont la poursuite est une dimension essentielle du succès dans la compétition : il est possible de ne guère être optimiste sur le futur alimentaire à l'horizon 2050 (Doré, Maraun, 2010). La question sociale se généralisant à l'échelle planétaire, les incertitudes et les risques qui sont inscrits dans les transformations d'amplitude et de violence dont les secteurs agricoles sont la scène, ne sont pas séparables des distorsions que les biotechnologies font courir aux populations comme aux équilibres environnementaux planétaires (Millstone, Lang, 2003 : 42-43). Essentiellement peut-il être supposé, parce qu'elles procèdent d'un cadre d'économie compétitive : il serait à se demander si nous ne sommes pas dans l'un de ces processus que Garrett Hardin (1968) a désigné comme menant à la disparition d'un bien commun : en l'occurrence, par des perturbations sans retour sur le système environnemental et sur ses équilibres sous les effets d'actions anthropiques ⁵².

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARYA S. S., 2001 : « Sécurité alimentaire et nouvelle politique agricole en Inde », in Frédéric LANDY (ed.) : *La libéralisation économique en Inde : inflexion ou rupture ?*, *Revue Tiers Monde*, 42, 165 : 129-153, voir aussi <http://www.persee.fr>
- ALTIERI M. A., PENGUE W. A., 2006 : « Soja transgénique en Amérique latine : une machinerie de faim, de déboisement et de dévastation socio-écologique », *La Fogata*, in http://www.stop-monsanto.qsdf.org/soja_argentine.html, 5 p., consulté le mardi 16 novembre 2010.
- BAIROCH P. [1971], 1992 : *Le Tiers-Monde dans l'impasse*, Paris, Éditions Gallimard, coll. : « Folio actuel », 660 p.
- BARRAU J., 1983 : *Les Hommes et leurs aliments. Esquisse d'une histoire écologique et ethnologique de l'alimentation humaine*, Éditions Messidor/Temp Actuels, 378 p.
- BAZZOLI L., DUTRAIVE V., 2004 : « La conception institutionnaliste du marché comme construction sociale : une économie politique des institutions », in

52. Garrett Hardin (1968) a attiré l'attention sur un risque d'issue collective fatale, chacun poursuivant son intérêt propre. Mais sa désignation de causalité est-elle appropriée ? Plutôt que de poursuite rationnelle d'un intérêt individuel la catastrophe finale ne procéderait-elle pas en amont d'un contexte de compétition ? Ce déplacement analytique s'appuierait sur un trait unique au capitalisme de production, et il en désignerait les conséquences environnementales les plus vraisemblables, que masque la rhétorique du « développement durable ».

- Economics and Institutions. Contributions from the History of Economics*, Palerme (Italie), 30 septembre-2 octobre 2004, 20 p.
<http://www.unipa.it/aispe/papers/bazoli-Dutraive.doc>
- BEAUVAIL V., DUFUMIER M., 2006 : « Les plantes génétiquement modifiées peuvent-elles nourrir le Tiers Monde ? », in Marc DUFUMIER (ed.) : « Biotechnologies et développement agricole dans le Tiers Monde », *Revue Tiers Monde*, 188 : 739-754.
- BERGER S., 2006 : *Made in monde. Les nouvelles frontières de l'économie globale*, Paris, Éditions du Seuil, 362 p.
- BODIN-RODIER D., BLANCHET J., 1997 : *La stratégie agro-alimentaire mondiale. Les enjeux du XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 288 p.
- BOURDIEU P., 1994 : *Raisons pratiques, Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil.
- BOURDIEU P., 2001 : *Contre-feux 2. Pour un mouvement social européen*, Paris, Éditions Raisons d'agir, 109 p.
- CASTELLANET CH., ARMENGAUD A., GRIOT J.-Y., APOTEKER A., 2006 : « Des alliances internationales pour préserver la production de soja non génétiquement modifié au Brésil : enjeux et perspectives », in Marc DUFUMIER (ed.), *op. cit.* : 755-772.
- CÉPÈDE M., GOUNELLE DE PONTANEL H., AUTRET M. [1967], 1983 : *La faim*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- CHETAILLE A., 2006 : « La biosécurité dans les pays en développement : du protocole de Carthagène aux réglementations nationales », in Marc DUFUMIER (ed.), *op. cit.* : 843-862.
- COLLOMB PH., 1999 : *Une voie étroite pour la sécurité alimentaire d'ici à 2050*, Paris, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), *Economica*, 197 p.
- DAVIS M., [2001] 2006 : *Génocides tropicaux. Catastrophes naturelles et famines coloniales. Aux origines du sous-développement*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 480 p.
- DE RAVIGNAN F., 1982 : « La faim, une histoire oubliée », in *Famines et pénuries. La faim dans le monde et les idées reçues*, Paris, Éditions François Maspero, coll. « Petite collection Maspero », Nouvelle série, Numéro spécial, p. 63-75.
- DIAGNE A., DAFFÉ G., 2002 : « Conclusion », in Abdoulaye DIAGNE et Gaye DAFFÉ (ed.) : *Le Sénégal en quête d'une croissance durable*, Paris, Centre de recherches économiques appliquées (CREA), Karthala, coll. « Économie et développement », dirigée par Georges COURADE, p. 67-100.
- DORÉ, Th, MARAUX, Fl, 2010 : « Les manières de produire en agriculture, état des lieux et controverses », in Thierry DORÉ et Olivier RÉCHAUCHÈRE (ed.) : *La question agricole mondiale. Enjeux économiques, sociaux et environnementaux*, Paris, La Documentation française, p. 115-134.
- DURAND-DASTÈS F., 1982 : « Famine et sous-alimentation en Inde », in *Famines et pénuries. La faim dans le monde et les idées reçues*, Paris, Nouvelle série,

- Numéro spécial, Éditions François Maspero, coll. « Petite collection Maspero », p. 11-25.
- DUFUMIER M. (sous la direction de), 2006 : « Biotechnologies et développement agricole dans le Tiers Monde », *Revue Tiers Monde*, 188.
- FAN S., 2010 : Réduire la faim de moitié : atteindre le premier objectif du millénaire pour le développement par une approche inhabituelle, Washington, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), Rapport sur les politiques alimentaires, 16 p., in <http://www.ifpri.org/node/7074>
- FAO, voir : Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture
- FOYER J., 2006 : « Développement des biotechnologies et biotechnologies pour le développement au Mexique, l'impossible appropriation », in Marc DUFUMIER (ed.), *op. cit.* : 721-737.
- GADREY J., JANY-CATRICE F. [2005], 2009 : *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 121 p.
- GÉRARD F., 2000 : « De la crise financière à la crise alimentaire : l'Indonésie en 1997-1998 », *Revue Tiers Monde*, 41, 162 : 411-430 ; également, <http://www.persee.fr>
- GRAIN, 2002 : « El algodón Bt entra por la puerta trasera », in <http://www.grain.org/biodiversidad/?id=35>, publication originale en anglais, dans la revue *Seedling* de décembre 2001, 5 p.
- GRIFFON M., 2006 : *Nourrir la planète. Pour une révolution doublement verte*, Paris. Odile Jacob, 456 p.
- HARDER W., JUNG V., 2008 : « Pénurie de matières premières agricoles : phénomène passager ou défi à long terme ? », *La Vie économique*, revue de politique économique, 9 : 9-13, in <http://www.lavieeconomique.ch>
- HERVIEU B., 1996 : *Du droit des peuples à se nourrir eux-mêmes*, Flammarion, 136 p.
- HEUZÉ G., 2001 : « Les conséquences sociales de la libéralisation en Inde », in Gérard LANDY (ed.) : « La libéralisation économique en Inde : inflexion ou rupture ? » *Revue Tiers-Monde*, 42, 165 : 33-59, <http://www.persee.fr>
- HUXLEY A. [1932], 1977 : *Le meilleur des mondes*, Paris, Plon, coll. « Pocket », 285 p.
- JAPAN INTERNATIONAL COOPERATION AGENCY (JICA), 2006 : The study on the reorganisation of the production of rice in Senegal. Final report, Dakar, Ministry of Agriculture, Rural Hydraulic and Food Security, Department of Analysis, Prediction and Statistics (DAPS), in [snojr06005 Final Report 01.pdf](#) (196 pages).
- JESSUA CI, 2001 : *Le capitalisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 127 p.
- KERVYN B., 1982 : « Bangla Desh : l'aide alimentaire européenne contre le secteur laitier », in *Famines et pénuries. La faim dans le monde et les idées reçues*, Paris, Éditions François Maspero, coll. « Petite collection Maspero », Nouvelle série, Numéro spécial, p. 41-49.

- la-croix.com, 2009 : « L'Argentine a aveuglément adopté le soja transgénique », *Journal La Croix* du 13 avril 2009, in <http://www.la-croix.com/article/index.jsp?docId=2370572&rubId=5547>, consulté le mardi 16 novembre 2010, 1 p.
- LANÇON F., ERENSTEIN, O., TOURÉ A., AKPOKODJE G., 2004 : « Qualité et compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains ouest-africains », *Cahier Agriculture*, vol. 13, (1) : 110-115.
- LANDY F., 2001 : « La libéralisation économique en Inde : inflexion ou rupture ? », *Revue Tiers Monde*, 42, 165 : 9-16, in <http://www.persee.fr>
- LAUTIER B., 2002 : « Pourquoi faut-il aider les pauvres ? Une étude critique du discours de la Banque mondiale sur la pauvreté », *Revue Tiers Monde*, 43, 169 : 137-165, in <http://www.persee.fr>
- LAUTIER B., SALAMA P., 1995 : « De l'histoire de la pauvreté en Europe à la pauvreté dans le Tiers Monde », *Revue Tiers Monde*, 36, 142 : 245-255, in <http://www.persee.fr>
- MAZOYER M., 2000 : « Pourquoi est-il vital pour les agriculteurs d'ici et d'ailleurs de comprendre les agricultures du monde ? », in cycle : *Comprendre les agricultures du monde*, Communauté de communes Bastides et vallons du Gers, Mission Agrobiosciences, 14 p., <http://www.agrobiosciences.org>
- MILLSTONE E., LANG T., 2003 : *Atlas de l'alimentation dans le monde*, Paris, Éditions Autrement, 128 p.
- ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, 2004 : chapitre III, « De la Révolution verte à la Révolution génétique », in *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture en 2003-2004*, Rome, <http://www.fao.org/docrep/006/y5160f08.htm>, 16 p.
- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, 2006 : *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. L'aide alimentaire pour la sécurité alimentaire ?*, Rome, collection FAO : « Agriculture », n° 37, 189 p.
- PARMENTIER B. [2007], 2009 : *Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, coll. « Poche », 293 p.
- PHÉLINAS P., 2007 : « Emploi et globalisation », in Eveline BAUMANN, Laurent BAZIN, Pepita OULD-HAMED, Pascale PHÉLINAS, Monique SELIM et Richard SOBEL (ed.) : *La mondialisation au risque des travailleurs*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », série : « Globalisation et sciences sociales », p. 11-19.
- PILLON P., 2010 : « Appauvrissement et exclusion de la production : la filière rizicole sénégalaise dans la mondialisation », in Pascale PHÉLINAS et Monique SELIM (ed.) : *La crise vue d'ailleurs*, Paris, L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », Série Globalisation et sciences sociales, p. : 171-203.

- PISANI E., 2004 : « Sécurité alimentaire et sauvegarde des sociétés rurales. Pour mettre fin à la faim », *Le Monde diplomatique*, décembre 2004, p. 16-17, in <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/12/PISANI/11721>
- PIVETEAU A., ROUGIER E., 2010 : « Émergence, l'économie du développement interpellée », in *Institutions, régulation et développement – 2, Revue de la régulation*, n° 7, 1^{er} trimestre, in <http://regulation.revues.org/index7734.html>, 17pages.
- PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM), 2006 : Deuxième session ordinaire du Conseil d'administration, Rome, in *Projet de programmes de pays, Sénégal 10451.0 (2007-2011)*, Distribution générale, point 7 de l'ordre du jour, 22 septembre 2006, Distribution générale WFP/EB.2/2006/7/1, Original français, 22 p.
- RAFFIN TH., 2006 : « Les plantes génétiquement modifiées dans les PVD : entre discours et réalité », in Marc DUFUMIER (ed.), *op. cit.* : 705-720.
- RAFFINOT M., 2008 : *La dette des tiers mondes*, Paris, Éditions La Découverte, coll. « Repères », 128 p.
- RAINELLI M. [1993], 2004 : *L'Organisation mondiale du commerce*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 128 p.
- RELLO F., SAAVEDRA F., 2007 : « Implicaciones estructurales de la liberalización en la agricultura y el desarrollo rural. El caso de México », Banco Mundial, Facultad latinoamericana de Ciencias sociales (FLACSO), 215 p.
- SALAMA P., 1995 : « Mesures des pauvretés et de l'appauvrissement », *Revue Tiers Monde*, 36, 142 : 257-278.
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1995_num_36_142_5766
- SALAMA P., VALIER J., 1995 : « Mesures des pauvretés et de l'appauvrissement », *Revue Tiers-Monde*, 36, 142 : 257-278
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1995_num_36_142_5762
- SAUVÉ J.-M., 2010 : « L'arme du droit », in *Journées du Bicentenaire du Rétablissement du Barreau de Paris*, Unesco, 26 juin 2010, Conseil d'État, Juridiction administrative, <http://www.conseil-etat.fr/cde/node.php?articleid=2097>, 20 pages
- SERVET J.-M., 2010a : *Le grand renversement. De la crise au nouveau solidaire*, Paris, Desclée de Brouwers, coll. « Solidarité et société », 264 p.
- SERVET J.-M., 2010b : « Aide au développement : six décennies de trop dits et de non dits », in *Institutions et développement, Revue de la régulation*, n° 7, 1^{er} semestre (2), <http://regulation.revues.org/index7813.html>, 21 pages.
- STONE G. D., 2004 : « Social constraints on crop biotechnology in developing countries », *AgBioForum, The Journal of Agrobiotechnology Management and Economics*, 7, 1-2 : 76-79, <http://www.agbioforum.org>

TRICONTINENTAL, 1982 : *Famines et pénuries. La faim dans le monde et les idées reçues*, Paris, Nouvelle série, Numéro spécial, Éditions François Maspero, coll. « Petite collection Maspero », 188 p.

TROUVÉ A., 2009 : « Les régions, porteuses de nouveaux compromis pour l'agriculture ? », in *Crise du capitalisme financier, Varia, Revue de la régulation*, n° 5, 1^{er} semestre, <http://regulation.revues.org/index7550.html>

ZIEGLER J., 2005 : *L'empire de la honte*, Fayard, 324 p.

Boutinot L., Pillon Patrick (2012)

Capitalisme, productions agricoles et besoins alimentaires : quelles perspectives face à l'épuisement des sources d'énergie minière et face à l'apex démographique ?

In : Pillon Patrick (dir.). *La faim par le marché : aspects sénégalais de la mondialisation*

Paris : L'Harmattan, p. 17-47. (Questions Contemporaines. Série Globalisation et Sciences Sociales)

ISBN 978-2-296-56985-0

ISSN 1286-8698